

Voirie et cimetières

T +41 (0)22 306 07 00
F +41 (0)22 306 07 01
voirie@vernier.ch

DEMANDE D'AUTORISATION POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Type d'intervention (cocher la case qui convient)

Fouille/raccord collecteur Occupation surface Fouille services publics Autre

Numéro et date d'autorisation de construire (le cas échéant)

Lieu exact de l'intervention

Description de l'intervention

.....

Autres services concernés par l'intervention

.....

Propriétaire

Requérant/Mandataire

Entreprise

Nom, prénom ou

raison sociale

Adresse

Téléphone

Fax

Responsable

Prrière de cocher l'entité à qui doivent être facturés les émoluments et taxes; à défaut, ils seront débités au signataire de la présente, seul responsable du paiement et du respect des prescriptions mentionnées sur l'autorisation à venir.

- La requête ne doit traiter que d'un seul objet et être accompagnée d'un plan cadastral de moins d'une année.
- **Les demandes relatives aux fouilles ou aux occupations de surface doivent faire l'objet (au dos de la présente) de croquis (situation, plan, coupe) dûment cotés, pour les enseignes joindre également un dessin et/ou photographie.**
- Le dossier doit être remis au service de la voirie de la Ville de Vernier, via Monnet 3, fax 022 306 07 01 au minimum cinq jours ouvrables avant le début présumé des travaux.

Lieu et date Timbre et signature

Nombre de pièces jointes

Réservé à l'administration

Rendez-vous et décision DGT

Préavis et remarques de la Ville de Vernier

.....

Taxe/redevance.....